

TROISTORRENTS-MORGENS INFORMATION

Février 2021 | N° 148

Parution trimestrielle

LES CLÉS SONT TRANSMISES !

Par Corinne Cipolla, Présidente

L'édito de votre journal communal du mois de décembre avait pour titre « Au revoir et merci!». Dans la suite de cet au revoir, c'est tout naturellement que notre président sortant, Fabrice Donnet-Monay, m'a symboliquement transmis les clés de notre Commune le 31 décembre dernier. L'occasion pour moi de le remercier encore pour les douze années passées au service de notre commune.

2021 marque ainsi le début d'une nouvelle législature. C'est un Conseil communal en partie renouvelé mais surtout motivé qui a pris ses fonctions au début janvier. Toutes et tous se sont engagé-e-s pour un seul et même objectif : la recherche du bien commun.

Comme vous le savez, de nombreux projets sont en cours et d'autres doivent encore être entrepris pour assurer un développement harmonieux de notre commune. Et ces projets doivent s'inscrire dans un plan financier à la fois ambitieux et raisonnable. C'est donc un budget 2021 ambitieux et raisonnable qui vous est présenté dans les pages de ce journal et qui sera soumis à votre approbation le 1^{er} mars prochain.



Ambitieux car il maintient un niveau d'investissement élevé mais également raisonnable afin de contenir nos dépenses et de maintenir des finances communales saines.

Votre Conseil communal travaille actuellement à l'élaboration d'un programme de législature. Cet outil de pilotage fixera les priorités et les objectifs qui seront visés durant les quatre ans à venir. Il permettra de gérer les investissements futurs. Celui-ci vous sera bien entendu présenté en temps voulu.

Le nouveau Conseil est déterminé à poursuivre le travail de ses prédécesseurs afin d'œuvrer pour le bien-être de la population et pour que

notre commune reste un lieu où il fait bon vivre. L'ensemble du Conseil a ainsi validé un règlement et code de conduite dans lequel il s'engage notamment à « agir avec discernement et probité et à œuvrer de manière indépendante et impartiale pour le bien commun ».

La cérémonie des vœux prévue le 9 janvier n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Nous n'avons donc pas encore pu nous rencontrer formellement, mais il n'est pas trop tard pour vous souhaiter, au nom de l'ensemble du nouveau Conseil communal, une belle et heureuse année 2021 avec, nous l'espérons, plus de sérénité, de convivialité et surtout la santé !

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE LÉGISLATURE !

En octobre dernier, notre population a élu ses nouvelles autorités communales pour la législature 2021-2024. Découvrez ci-contre leur visage.

POUVOIR EXÉCUTIF

Depuis le mois de janvier 2021, une nouvelle conseillère et deux nouveaux conseillers ont rejoint les six conseillères et conseillers sortant-e-s alors qu'une nouvelle présidente et un nouveau vice-président ont pris leurs fonctions. Ce Conseil, composé de neuf membres, administre à la fois la Commune municipale et la Commune bourgeoisiale. Toutefois, conformément à la Loi sur les communes, en l'absence d'un Conseil bourgeoisial séparé, l'Assemblée bourgeoisiale doit nommer une commission composée de bourgeois. Celle-ci sera nommée lors de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 1^{er} mars prochain.

Lors de sa première séance, ce nouveau Conseil s'est réparti les différents dicastères communaux. Chaque conseillère et conseiller a ainsi la charge de son ou ses dicastères ainsi que de différentes commissions, composées d'élue-s ou de citoyen-ne-s et qui ont pour objectif d'apporter du soutien ou des préavis sur des sujets spécifiques.

Pour une vision plus complète des attributions de chaque conseillère et conseiller, rendez-vous sur notre site :

<https://www.troistorrents.ch/commune/executif-conseil-communal-246.html>.



Corinne Cipolla
Présidente

Administration, communication et finances
Energie, développement durable et mobilité
Culte (paroisse catholique)



Pierre-André Michel
Vice-président

Eaux, salubrité et gestion des déchets
Culte (paroisse protestante)

POUVOIR JUDICIAIRE

La population a également élu ses autorités judiciaires et renouvelé sa confiance envers le juge et la vice-juge déjà en place. Leur fonction est variée et leurs compétences sont décrites dans la loi d'application du code civil suisse et dans le code de procédure civile.



Dominique Rouiller-Monay
Juge



Anne-Françoise Dubosson
Vice-juge



Charles Clerc
Conseiller communal

Aménagement du territoire et urbanisme



Oscar Dubosson
Conseiller communal

Travaux publics
Sécurité



Céline Monay-Michaud
Conseillère communale

Jeunesse, santé et affaires sociales
Intégration et droit de cité



Nicolas Premand
Conseiller communal

Bâtiments et infrastructures publics
Culture, patrimoine et sociétés locales



Olivier Richard
Conseiller communal

Constructions et cadastre



Roland Tagan
Conseiller communal

Bourgeoisie et agriculture
Formation professionnelle



Sarah Wassmer-Joris
Conseillère communale

Tourisme
Sport et loisirs
Scolarité obligatoire

Nos institutions politiques

En Suisse, la séparation des pouvoirs est l'un des piliers de la démocratie. On distingue ainsi trois pouvoirs répartis entre les mains de différentes personnes : l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

A Troistorrents, le pouvoir exécutif est assumé par un Conseil communal composé de 9 membres élus, le législatif par l'Assemblée primaire qui réunit les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote et le judiciaire par le juge et la vice-juge également élu-e-s.

EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 26 OCTOBRE 2020 AU 11 JANVIER 2021

Demande d'autorisation d'exploiter le restaurant « Meat'hic Grill » (anciennement Point Gourmand) à Morgins

Le Conseil communal accorde l'autorisation à Mme Viktoria Weber-Avitabile pour l'exploitation du restaurant « Meat'hic Grill » (anciennement Point Gourmand), 1875 Morgins.

Vieux Moulins de la Tine (VIMOTI)- travaux chemin d'accès au site

Le Conseil communal adjuge les travaux de génie civil pour la réfection de la route d'accès des Vieux Moulins de la Tine, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Raymond Rithner SA pour un montant de CHF 105'086.15 TTC.

Ski-club Troistorrents - soutien financier - subvention COVID-19

En raison du retrait de plusieurs sponsors devant couvrir les frais d'acquisition de nouvelles tenues, le Conseil communal accorde un soutien exceptionnel de CHF 2'500.00 à la société Ski-club de Troistorrents.

Liaison du réseau d'eau Troistorrents - Chenarlier

Le Conseil communal adjuge les travaux pour l'équipement de la chambre de Chenarlier pour le système de conduite RITOP, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Rittmeyer AG pour le montant de CHF 35'351.45 TTC.

Demande d'autorisation d'exploiter le café « Le Postillon » à Troistorrents

Le Conseil communal accorde l'autorisation d'exploiter le café « Le Postillon », 1872 Troistorrents, à Mme Béatrice Rousselle.

Engagement patrouilleur scolaire

Le Conseil communal accepte d'engager au poste de patrouilleur

scolaire Mme Cassandra Schmid à partir du 1^{er} décembre 2020.

Illumination Carillon pour la Paix

Afin de marquer les 20 ans du Carillon pour la Paix et de créer un spectacle nocturne durant la saison d'hiver à Morgins, le Conseil communal adjuge le mandat pour l'éclairage technique à l'entreprise Jaccoud Music Electronic SA pour un montant de CHF 15'000.0 TTC.

T-BAR - Demande pour la pose d'une terrasse provisoire - Mesure COVID-19

Etant donné l'accord de la PPE « Les Rives du Bisse », le Conseil communal autorise l'établissement le T-BAR à Morgins à installer une terrasse extérieure provisoire, sur la parcelle n°1469 pour la période d'octobre 2020 à fin avril 2021 (mesure COVID-19).

Route du Stade - étude de variante

Suite à la prise de connaissance du rapport du bureau Citec Ingénieurs Conseils SA concernant l'accessibilité à la zone multisport de Fayot, le Conseil communal adjuge au bureau ARC Génie Civil SA à Monthey, en procédure de gré à gré, le mandat d'étude de variante et estimation des coûts pour le montant de CHF 5'663.00 TTC.

Recours taxes de séjour durant la période de confinement COVID-19

Conformément à l'avis du Service du développement économique du Canton du Valais et compte tenu que l'accès aux logements ou la mise en location n'ont pas été interdits, le Conseil communal refuse l'entrée en matière pour une exonération et/ou réduction de la taxe de séjour durant la période de confinement due à la pandémie du COVID-19.

Salanfe SA - Renouvellement des concessions

Le Conseil communal accepte la convention concernant le renouvel-

lement des concessions hydrauliques de Salanfe SA entre les Communes concédantes de Salvan, Champéry, Vernayaz, Evionnaz, Troistorrents, Val-d'Illiez et Monthey et la société concessionnaire Salanfe SA et l'actionnaire unique de Salanfe SA, Alpiq Suisse SA.

Travaux de mise en état des parcelles n°1871, 1881 et 2293 - centre du Village, Route du Village 6 et 10A, Troistorrents

Le Conseil communal adjuge, selon la procédure de gré à gré, l'exécution des travaux de mise en état des parcelles n°1871, 1881 et 2293, Route du Village 6 et 10A, 1872 Troistorrents, à l'entreprise Sébastien Cheseaux SA.

Demande d'autorisation d'exploiter le « Chalet Chanso » à Morgins

Le Conseil communal accorde l'autorisation d'exploiter l'établissement « Chalet Chanso - Buvette et Dortoirs », 1875 Morgins, à M. Yann-Eric Simon.

Demande d'autorisation d'exploiter le « Gîte Alpage La Chaux Sàrl » à Troistorrents

Le Conseil communal accorde l'autorisation d'exploiter l'établissement « La Chaux Sàrl », 1872 Troistorrents, à Mme Patricia Monay-Michaud.

Surveillance de la cour d'école

Le Conseil communal accepte l'engagement d'un patrouilleur scolaire dédié à la surveillance de la cour d'école à Troistorrents dès l'arrivée du premier bus jusqu'à l'ouverture des portes de l'école, soit 10 mn avant le début des cours.

Plan Directeur intercommunal du domaine skiable des Portes du Soleil Suisse (PDi)

Le Conseil communal accepte le Plan Directeur intercommunal du domaine skiable des Portes du Soleil Suisse (PDi).

COMMUNE DE TROISTORRENTS CONVOCAATION

Sous réserve des restrictions sanitaires liées à la Covid-19



L'Assemblée primaire municipale est convoquée

**le lundi 1^{er} mars 2021 à 19h00
à la salle polyvalente de Troistorrents**

ORDRE DU JOUR

- › Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 14 septembre 2020.
- › Lecture du budget de l'exercice 2021 de la Municipalité.
- › Approbation du budget.
- › Planification financière.
- › Nomination de l'organe de vérification des comptes.
- › Divers.

L'Administration communale

En conformité à l'art. 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le budget de l'exercice 2021 est déposé au greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée et il est publié sur notre site internet à l'adresse www.troistorrents.ch.

BOURGEOISIE DE TROISTORRENTS CONVOCAATION

Sous réserve des restrictions sanitaires liées à la Covid-19



L'Assemblée primaire bourgeoise est convoquée

**le lundi 1^{er} mars 2021 suite à
l'Assemblée primaire municipale,
à la salle polyvalente de Troistorrents**

ORDRE DU JOUR

- › Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 14 septembre 2020.
- › Lecture du budget de l'exercice 2021 de la Bourgeoisie.
- › Approbation du budget.
- › Nomination de l'organe de vérification des comptes.
- › Nomination de 9 membres de la Commission bourgeoise pour la législature 2021-2024.
- › Divers.

L'Administration communale

En conformité à l'art. 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le budget de l'exercice 2021 est déposé au greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée et il est publié sur notre site internet à l'adresse www.troistorrents.ch.

Calendrier des manifestations et COVID-19

A l'heure où ces pages sont écrites, les activités culturelles et sportives sont à l'arrêt et nous ignorons quand elles pourront reprendre.

Plusieurs événements figuraient dans le calendrier 2021 mais pour le moment aucun n'a pu avoir lieu.

Nous espérons que la situation pourra se normaliser au plus vite et que nous aurons bientôt l'occasion de partager à nouveau des moments de convivialité.

En attendant, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site www.troistorrents.ch ou à vous abonner à notre page Facebook pour avoir des informations à jour. Il se peut en effet que des informations figurant dans ce journal ne soient pas à jour ou soient manquantes.

D'avance nous vous remercions pour votre compréhension.

BUDGETS 2021 ET PROJETS COMMUNAUX

Par Corinne Cipolla, Présidente

Budget 2021 - Municipalité

Au niveau des investissements, de nombreux gros chantiers sont en cours sur notre commune et pèsent dans nos finances communales. CHF 5 mio sont prévus pour achever le bâtiment communal et plus de CHF 4 mio devraient notamment être consacrés à la sécurisation de nos cours d'eau ainsi qu'à notre réseau d'eau et d'égouts. Des investissements indispensables pour maintenir des infrastructures de qualité et répondre aux exigences légales de plus en plus nombreuses. A cela s'ajoutent des montants conséquents pour l'entretien de notre réseau routier (plus de CHF 700'000) ainsi que plusieurs montants prévus pour initier des projets destinés à pallier au manque annoncé de salles de classes, à améliorer nos infrastructures de sports et loisirs, tant à Troistorrents qu'à Morgins, ou encore à revoir l'aménagement et la mobilité du village de Morgins. Le Conseil communal propose ainsi un budget d'investissements 2021 conséquent, avec un montant de CHF 10'446'445, mais légèrement en deçà du budget 2020.

Au niveau du fonctionnement, les effets de la pandémie sont difficiles à évaluer et risquent de se faire sentir sur plusieurs exercices comptables. A ceux-ci s'ajouteront ceux de la Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA), qui aura un impact sur l'imposition des personnes physiques et morales. Dans cette optique, la Municipalité mettra tout en œuvre pour contenir les charges de fonctionnement et ainsi pouvoir poursuivre sa politique d'amortissement.

Au final, le budget 2021 de la Municipalité prévoit un déficit de

CHF 995'987 avec des amortissements à hauteur de plus de CHF 4.5 mio. La marge d'auto-financement reste proche de celle du budget 2020 avec un montant de CHF 3'563'958.

Budget 2021 - Bourgeoisie

Pour la Bourgeoisie, le budget d'investissement a été réduit à CHF 100'000 avec notamment CHF 30'000 destinés à entamer des études relatives aux bâtiments appartenant à la Bourgeoisie (écoles de Chenarlier et Chemex).

Le budget de fonctionnement prévoit des charges légèrement supérieures au budget 2020 mais inférieures aux comptes 2019.



Au final, avec des amortissements à hauteur de CHF 273'000, le budget 2021 de la Bourgeoisie présente un déficit de CHF 205'170, légèrement inférieur au budget 2020. La marge d'auto-financement de CHF 67'830 est quant à elle en augmentation par rapport au budget 2020.

Projets communaux

La priorité, en ce début d'année 2021, est de finaliser plusieurs gros chantiers tels que le bâtiment communal, la passerelle de Troistorrents et le réservoir du Géant. En parallèle, deux bassins de rétention destinés à pallier aux problèmes récurrents de débordement du collecteur de la Tseudanne à Morgins devraient

être réalisés. Ceux-ci permettront de sécuriser la zone à bâtir et les infrastructures environnantes.

L'aménagement du centre du village de Troistorrents devrait se poursuivre avec l'aménagement définitif du rond-point de la Tine. Cet aménagement s'inscrit dans une volonté pour notre commune, et plus largement pour notre région de laquelle ce rond-point est la porte d'entrée, de mettre en valeur la nature et de rechercher l'authenticité. La Commune a ainsi fait l'acquisition de 2 chamois en bronze réalisés par l'artiste Robert Hainard. Ces deux sculptures, et le cadre minéral et végétal dans lequel ils s'inscriront, illustreront la première

richesse de notre région, à savoir la montagne avec sa faune et sa flore. La vision naturaliste de Robert Hainard et le caractère précurseur, en terme d'écologie, de son œuvre correspondent en outre pleinement à une volonté de donner une place à la nature dans nos aménagements publics. L'aménagement de la place du village devra quant à lui se coordonner avec la requalification de la traversée du village (route cantonale 111) prévue par le Canton.

Le plan de législature, en cours d'élaboration par le Conseil communal, devrait confirmer les autres projets à entreprendre en 2021 dans le cadre du budget établi ainsi que ceux à entreprendre pour les années à venir.

BUDGET 2021 › MUNICIPALITÉ

SYNTHÈSE DES COMPTES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	18 902 310
Revenus financiers	22 466 268
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	3 563 958

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	3 563 958
Amortissements ordinaires	4 196 045
Amortissements complémentaires	363 900
EXCEDENT DE CHARGES (DEFICIT NET DE L'EXERCICE)	(995 987)

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	11 125 500
Recettes	679 055
INVESTISSEMENTS NETS	10 446 445

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	3 563 958
Investissements nets	10 446 445
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	(6 882 487)

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

0	ADMINISTRATION GENERALE	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
011	LEGISLATIF	23 000.00	0.00	21 500.00	0.00	22 950.79	0.00
012	EXECUTIF	171 500.00	0.00	188 700.00	0.00	190 298.05	0.00
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	2 353 600.00	102 700.00	2 013 300.00	61 000.00	1 504 695.25	67 671.80
090	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	121 450.00	49 000.00	249 600.00	48 700.00	167 947.36	40 286.80
	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	2 669 550.00	151 700.00	2 473 100.00	109 700.00	1 885 891.45	107 958.60
1	SECURITE PUBLIQUE						
100	CADASTRE, POIDS ET MESURES	200 500.00	12 200.00	285 400.00	12 000.00	268 942.20	11 685.00
102	POLICE DE L'HABITANT ET BUREAU DES ETRANGERS	207 800.00	50 400.00	189 700.00	48 400.00	153 383.58	55 109.50
113	CORPS DE POLICE	413 300.00	34 100.00	337 200.00	32 400.00	380 532.64	136 397.90
120	JUGE DE COMMUNE	44 500.00	8 000.00	50 700.00	7 000.00	59 274.00	9 700.95
121	TRIBUNAL DE DISTRICT	18 200.00	0.00	18 000.00	0.00	32 272.50	0.00
122	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	142 000.00	5 000.00	137 000.00	0.00	134 109.75	7 200.00
140	POLICE DU FEU	212 700.00	121 000.00	78 900.00	73 000.00	113 384.21	70 050.00

BUDGET 2021 > MUNICIPALITÉ

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
141 CORPS SAPEURS-POMPIERS DENTS DU MIDI	423 345.00	254 682.00	514 000.00	334 200.00	356 288.74	215 821.77
160 PROTECTION CIVILE	17 400.00	5 500.00	15 100.00	5 500.00	14 386.00	5 550.00
161 ETAT-MAJOR INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE D'ILLIEZ	16 400.00	1 500.00	13 800.00	1 500.00	9 319.00	1 507.50
TOTAL SECURITE PUBLIQUE	1 696 145.00	492 382.00	1 639 800.00	514 000.00	1 521 892.62	513 022.62
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
210 ECOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES	2 543 680.00	56 200.00	2 420 080.00	53 000.00	2 397 694.68	31 594.65
211 CYCLE D'ORIENTATION	1 207 980.00	185 700.00	1 096 730.00	234 700.00	1 158 445.99	211 363.05
212 ECOLE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE D'ILLIEZ (EIV)	14 000.00	0.00	13 000.00	0.00	14 217.05	0.00
213 ECOLES SECONDAIRES DU 2EME DEGRE	40 000.00	20 000.00	40 000.00	20 000.00	33 048.25	14 585.50
220 ECOLES SPECIALISEES	56 900.00	8 000.00	49 900.00	7 000.00	58 511.64	6 614.00
239 AUTRES TACHES LIEES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	84 100.00	40 450.00	94 100.00	45 450.00	75 132.25	40 722.30
291 ORIENTATION PROFESSIONNELLE	8 700.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
292 FORMATION DES ADULTES	1 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
299 SALLE POLYVALENTE TROISTORRENTS	157 600.00	10 000.00	134 100.00	10 000.00	107 386.35	9 722.00
TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	4 114 360.00	320 350.00	3 847 910.00	370 150.00	3 844 436.21	314 601.50
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE						
300 BIBLIOTHEQUE	175 450.00	16 000.00	195 500.00	14 000.00	314 622.50	13 150.00
303 SOCIETES LOCALES	151 250.00	0.00	121 250.00	0.00	117 347.00	0.00
309 TACHES CULTURELLES	218 000.00	5 000.00	151 500.00	6 000.00	169 545.26	20 303.70
320 MEDIAS	14 200.00	0.00	14 500.00	0.00	14 094.00	0.00
340 SALLE POLYVALENTE MORGINS	263 400.00	37 750.00	289 700.00	37 750.00	312 298.03	33 160.00
342 TERRAINS ET INSTALLATIONS DE SPORTS	99 000.00	6 500.00	54 900.00	0.00	53 101.20	0.00
343 CENTRE MULTISPORTS FAYOT	166 700.00	0.00	162 000.00	0.00	143 652.85	2 000.00
349 AUTRES TACHES SPORTIVES	168 000.00	35 000.00	36 900.00	11 000.00	209 336.09	35 878.95
350 DIVERS SOCIETES	3 700.00	0.00	3 900.00	0.00	154.25	0.00
351 DEVELOPPEMENT DU VTT	57 200.00	0.00	64 000.00	0.00	14 360.00	0.00
390 EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	409 000.00	0.00	350 000.00	0.00	309 985.05	0.00
391 EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE	64 000.00	0.00	64 000.00	0.00	63 054.00	0.00
TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTE	1 789 900.00	100 250.00	1 508 150.00	68 750.00	1 721 550.23	104 492.65
4 SANTE						
400 HOPITAUX	0.00	1 500.00	0.00	1 500.00	0.00	1 500.00
440 CENTRE MEDICO-SOCIAL	249 050.00	23 200.00	202 550.00	23 800.00	186 825.15	23 318.40
450 LUTTE CONTRE LES MALADIES	0.00	0.00	0.00	0.00	9 279.60	0.00
460 PROPHYLAXIE DENTAIRE	104 750.00	0.00	119 450.00	0.00	184 897.35	0.00

Les comptes présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur le site internet communal ou auprès du greffe municipal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
470 CONTROLE DENREES ALIMENTAIRES	1 600.00	500.00	1 600.00	500.00	1 011.90	500.00
490 AUTRES DEPENSES DE SANTE	84 400.00	0.00	53 547.10	0.00	53 582.50	0.00
TOTAL SANTE	439 800.00	25 200.00	377 147.10	25 800.00	435 596.50	25 318.40
5 PREVOYANCE SOCIALE						
520 ASSURANCE-MALADIE	36 000.00	0.00	35 000.00	0.00	35 843.55	0.00
530 PRESTATIONS COMPL. AVS/AI	250 400.00	0.00	241 000.00	0.00	233 159.65	0.00
540 PROTECTION DE L'ENFANCE	26 400.00	0.00	28 000.00	0.00	26 670.00	270.00
541 CRECHE ET NURSERIE	756 600.00	452 000.00	717 000.00	439 000.00	826 227.80	461 524.75
542 U.A.P.E	452 500.00	270 000.00	297 500.00	260 000.00	356 199.61	282 810.95
550 HANDICAPES	459 100.00	0.00	461 500.00	0.00	415 507.30	0.00
570 EMS	185 000.00	0.00	214 700.00	0.00	192 064.81	4 475.00
580 AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE	338 600.00	2 000.00	349 000.00	2 000.00	320 196.54	1 602.00
582 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	39 500.00	0.00	51 500.00	0.00	49 752.45	0.00
589 AUTRES TACHES D'ASSISTANCE	19 000.00	0.00	80 500.00	0.00	22 446.21	0.00
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	2 563 100.00	724 000.00	2 475 700.00	701 000.00	2 478 067.92	750 682.70
6 TRAFIC						
610 ROUTES CANTONALES	339 000.00	0.00	362 000.00	0.00	377 027.05	0.00
620 RESEAU ROUTES COMMUNALES	1 714 300.00	58 000.00	1 770 050.00	59 500.00	1 966 041.69	136 340.50
621 PARKINGS ET PLACES DE STATIONNEMENT	1 051 900.00	44 200.00	1 150 200.00	1 200.00	1 460 701.25	16 200.00
622 DEPOT TRAVAUX PUBLICS	107 700.00	20 000.00	120 500.00	20 000.00	99 243.04	20 458.45
650 ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL	232 000.00	0.00	136 000.00	0.00	145 479.75	0.00
690 AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC	5 000.00	0.00	20 000.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL TRAFIC	3 449 900.00	122 200.00	3 558 750.00	80 700.00	4 048 492.78	172 998.95
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT						
700 APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE	1 027 800.00	354 000.00	940 700.00	353 000.00	701 229.97	360 806.35
710 ASSAINISSEMENT EAUX USEES	320 080.00	0.00	310 515.00	0.00	281 185.04	0.00
711 STEP	526 500.00	669 000.00	498 100.00	665 000.00	452 313.58	668 817.85
720 TRAITEMENT DES DECHETS	702 400.00	854 400.00	688 850.00	778 850.00	708 836.60	847 468.80
721 USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES	152 000.00	0.00	90 000.00	0.00	138 632.20	0.00
730 ABATTOIR DE LA VALLEE	5 000.00	0.00	5 000.00	0.00	5 000.00	0.00
740 CIMETIERES / COLUMBARIUM	37 850.00	1 500.00	30 550.00	1 500.00	30 411.42	3 000.00
750 CORRECTION DES EAUX	124 600.00	20 000.00	77 100.00	30 000.00	42 477.65	15 278.30
760 PROTECTION AVALANCHES ET EBOULEMENTS	32 500.00	13 000.00	32 500.00	0.00	19 605.40	14 542.00
770 PROTECTION DE LA NATURE	35 000.00	0.00	7 000.00	0.00	7 885.05	0.00
780 TOILETTES PUBLIQUES	13 870.00	0.00	22 170.00	0.00	16 288.20	0.00

BUDGET 2021 > MUNICIPALITÉ

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
783 RUES ET PLACES	305 600.00	0.00	246 400.00	0.00	261 779.42	0.00
784 DECHARGES	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 027.00	0.00
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	382 100.00	68 500.00	511 900.00	53 000.00	399 691.48	49 683.00
TOTAL PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	3 666 300.00	1 980 400.00	3 461 785.00	1 881 350.00	3 066 363.01	1 959 596.30
8 ECONOMIE PUBLIQUE						
800 AGRICULTURE	22 400.00	0.00	85 350.00	0.00	224 543.50	50.00
810 SYLVICULTURE EN GENERAL	88 600.00	0.00	79 250.00	0.00	87 775.00	0.00
830 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT	1 662 700.00	1 061 900.00	1 534 000.00	1 054 000.00	1 513 414.95	1 132 930.50
831 SOCIETE REMONTEES MECANIQUES	196 000.00	0.00	196 000.00	0.00	196 000.00	0.00
832 INSTALLATIONS DE SPORTS ET LOISIRS MORGINS SA	188 450.00	0.00	198 380.00	0.00	280 435.60	0.00
840 INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	49 400.00	0.00	32 700.00	0.00	32 296.00	0.00
860 ELECTRICITE	8 000.00	12 000.00	9 000.00	10 000.00	6 529.85	11 500.00
862 CHAUFFAGE A DISTANCE	103 900.00	40 000.00	96 900.00	35 000.00	111 447.05	40 158.65
TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	2 319 450.00	1 113 900.00	2 231 580.00	1 099 000.00	2 452 441.95	1 184 639.15
9 FINANCES ET IMPOTS						
900 IMPOT PERSONNES PHYSIQUES	87 000.00	11 902 000.00	77 000.00	11 818 000.00	68 781.10	12 469 964.11
901 IMPOT PERSONNES MORALES	0.00	671 000.00	0.00	751 000.00	0.00	752 170.25
909 AUTRES IMPOTS	186 600.00	1 455 000.00	127 500.00	1 386 000.00	172 774.75	1 377 343.90
920 PEREQUATION FINANCIERE	0.00	195 986.00	0.00	223 971.00	0.00	229 533.00
931 PART COMMUNALE AUX IMPOTS CANTONAUX	120 000.00	0.00	115 000.00	0.00	114 377.50	0.00
932 PARTS DES COMMUNES AUX REGALES ET PATENTES	20 000.00	3 074 400.00	19 000.00	2 175 000.00	20 206.40	1 956 400.80
940 INTERETS	338 500.00	137 500.00	311 500.00	189 500.00	266 983.01	198 791.99
942 IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	1 650.00	0.00	2 300.00	0.00	2 935.85	0.00
TOTAL FINANCES ET IMPOTS	753 750.00	17 435 886.00	652 300.00	16 543 471.00	646 058.61	16 984 204.05
TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	23 462 255.00	22 466 268.00	22 226 222.10	21 393 921.00	22 100 791.28	22 117 514.92
Excédent de revenus ou de charges		995 987.00		832 301.10		16 723.64
	23 462 255.00	23 462 255.00	22 226 222.10	22 226 222.10	22 117 514.92	22 117 514.92

RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges du personnel	4 948 750.00	0.00	4 654 980.00	0.00	4 483 585.49	0.00
Biens, services et marchandises	4 674 860.00	0.00	4 492 845.00	0.00	4 809 298.61	0.00
Intérêts passifs	338 500.00	0.00	311 500.00	0.00	266 983.01	0.00
Amortissements, pertes sur débiteurs	4 750 245.00	0.00	4 714 897.10	0.00	4 384 299.44	0.00
Dédommagements à des collectivités publiques	1 268 100.00	0.00	999 100.00	0.00	1 060 278.28	0.00
Subventions accordées	7 369 100.00	0.00	6 935 200.00	0.00	7 027 719.75	0.00
Subventions redistribuées	0.00	0.00	44 700.00	0.00	0.00	0.00
Imputations internes	112 700.00	0.00	73 000.00	0.00	68 626.70	0.00
Impôts	0.00	14 028 000.00	0.00	13 955 000.00	0.00	14 599 478.26
Patentes, concessions	0.00	3 075 000.00	0.00	2 177 900.00	0.00	1 957 127.30
Revenus des biens	0.00	278 600.00	0.00	279 700.00	0.00	297 592.09
Contributions	0.00	3 607 800.00	0.00	3 559 100.00	0.00	3 831 387.31
Parts à des recettes et contributions sans affectation	0.00	197 986.00	0.00	223 971.00	0.00	232 071.50
Dédommagements de collectivités publiques	0.00	618 682.00	0.00	691 700.00	0.00	657 251.85
Subventions acquises	0.00	437 200.00	0.00	370 000.00	0.00	347 603.95
Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00	44 700.00	0.00	0.00
Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	110 300.00	0.00	18 850.00	0.00	126 375.96
Imputations internes	0.00	112 700.00	0.00	73 000.00	0.00	68 626.70
Total des charges et revenus	23 462 255.00	22 466 268.00	22 226 222.10	21 393 921.00	22 100 791.28	22 117 514.92
Excédent de revenus ou de charges		995 987.00		832 301.10		16 723.64
	23 462 255.00	23 462 255.00	22 226 222.10	22 226 222.10	22 117 514.92	22 117 514.92

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 ADMINISTRATION GENERALE						
029 ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	5 160 000.00	0.00	5 165 000.00	0.00	2 708 909.69	0.00
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	5 160 000.00	0.00	5 165 000.00	0.00	2 708 909.69	0.00
1 SECURITE PUBLIQUE						
113 CORPS DE POLICE	0.00	0.00	3 600.00	0.00	0.00	0.00
121 TRIBUNAL DE DISTRICT	0.00	0.00	0.00	0.00	15 128.50	0.00
140 POLICE DU FEU	32 200.00	0.00	47 000.00	0.00	0.00	0.00
141 CORPS SAPEURS-POMPIERS DENTS DU MIDI	30 000.00	17 155.00	65 000.00	37 400.00	45 169.20	25 998.20
TOTAL SECURITE PUBLIQUE	62 200.00	17 155.00	115 600.00	37 400.00	60 297.70	25 998.20

BUDGET 2021 › MUNICIPALITÉ

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
210 ECOLES PRIMAIRES ET ENFANTINES	15 000.00	15 000.00	100 000.00	15 000.00	0.00	15 033.00
211 CYCLE D'ORIENTATION	15 000.00	0.00	20 000.00	0.00	73 784.50	0.00
299 SALLE POLYVALENTE TROISTORRENTS	65 000.00	0.00	140 000.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	95 000.00	15 000.00	260 000.00	15 000.00	73 784.50	15 033.00
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTURE						
300 BIBLIOTHEQUE	25 000.00	0.00	155 000.00	39 000.00	25 144.65	0.00
303 SOCIETES LOCALES	200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
309 TACHES CULTURELLES	100 000.00	0.00	450 000.00	0.00	73 391.45	0.00
340 SALLE POLYVALENTE MORGINS	50 000.00	0.00	17 000.00	20 100.00	79 885.05	0.00
342 TERRAIN ET INSTALLATION DE SPORTS	50 000.00	0.00	100 000.00	0.00	0.00	0.00
343 CENTRE MULTISPORTS FAYOT	20 000.00	0.00	20 000.00	0.00	19 344.95	0.00
351 DEVELOPPEMENT DU VTT	30 000.00	0.00	40 000.00	0.00	0.00	0.00
390 EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	50 000.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00	0.00
TOTAL CULTURE, LOISIRS ET CULTURE	525 000.00	0.00	782 000.00	59 100.00	202 766.10	0.00
4 SANTE						
490 AUTRES DEPENSES DE LA SANTE	4 300.00	0.00	6 947.10	0.00	4 258.95	0.00
TOTAL SANTE	4 300.00	0.00	6 947.10	0.00	4 258.95	0.00
5 PREVOYANCE SOCIALE						
541 CRECHE ET NURSERIE	30 000.00	0.00	20 000.00	0.00	0.00	0.00
550 HANDICAPES	19 000.00	0.00	19 000.00	0.00	21 273.65	0.00
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	49 000.00	0.00	39 000.00	0.00	21 273.65	0.00
6 TRAFIC						
610 ROUTES CANTONALES	110 000.00	0.00	35 000.00	0.00	30 521.70	0.00
620 RESEAU ROUTES COMMUNALES	775 000.00	0.00	650 500.00	89 250.00	458 792.90	0.00
621 PARKINGS ET PLACES DE STATIONNEMENT	30 000.00	0.00	40 000.00	0.00	771 873.60	0.00
622 DEPOT TRAVAUX PUBLICS	64 500.00	8 500.00	91 500.00	8 500.00	0.00	0.00
650 ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL	0.00	0.00	0.00	0.00	395 259.00	0.00
690 AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC	50 000.00	0.00	200 000.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL TRAFIC	1 029 500.00	8 500.00	1 017 000.00	97 750.00	1 656 447.20	0.00
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT						
700 APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE	1 590 000.00	32 000.00	3 500 000.00	32 000.00	701 663.35	77 241.95
710 ASSAINISSEMENT EAUX USEES	805 000.00	42 500.00	395 000.00	37 500.00	126 367.60	42 500.00
720 TRAITEMENT DES DECHETS	143 000.00	0.00	111 000.00	0.00	27 023.85	0.00

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
750 CORRECTION DES EAUX	1 077 500.00	513 900.00	190 200.00	112 600.00	73 465.90	85 496.05
770 PROTECTION DE LA NATURE	130 000.00	50 000.00	200 000.00	134 000.00	7 885.05	0.00
783 RUES ET PLACES	100 000.00	0.00	0.00	0.00	8 177.10	0.00
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	200 000.00	0.00	265 000.00	10 000.00	130 736.55	0.00
TOTAL PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	4 045 500.00	638 400.00	4 661 200.00	326 100.00	1 075 319.40	205 238.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE						
800 AGRICULTURE	0.00	0.00	0.00	0.00	125 760.65	87 604.00
830 TOURISME	65 000.00	0.00	40 000.00	0.00	0.00	0.00
832 INSTALLATIONS DE SPORTS ET LOISIRS MORGINS SA	90 000.00	0.00	150 000.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	155 000.00	0.00	190 000.00	0.00	125 760.65	87 604.00
TOTAL COMPTE DES INVESTISSEMENTS	11 125 500.00	679 055.00	12 236 747.10	535 350.00	5 928 817.84	333 873.20
Excédent de dépenses		10 446 445.00		11 701 397.10		5 594 944.64
	11 125 500.00	11 125 500.00	12 236 747.10	12 236 747.10	5 928 817.84	5 928 817.84

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	10 889 700.00	0.00	11 986 500.00	0.00	5 449 978.59	0.00
Prêts et participations perrmanentes	0.00	0.00	25 500.00	0.00	407 656.45	0.00
Subventions accordées	235 800.00	0.00	224 747.10	0.00	71 182.80	0.00
Contributions de tiers	0.00	64 500.00	0.00	69 500.00	0.00	91 500.00
Facturation à des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	54 768.00
Participation de collectivités publiques	0.00	0.00	0.00	14 250.00	0.00	0.00
Subventions acquises	0.00	614 555.00	0.00	451 600.00	0.00	187 605.20
Total des dépenses et recettes	11 125 500.00	679 055.00	12 236 747.10	535 350.00	5 928 817.84	333 873.20
Excédent de dépenses		10 446 445.00		11 701 397.10		5 594 944.64
	11 125 500.00	11 125 500.00	12 236 747.10	12 236 747.10	5 928 817.84	5 928 817.84

BUDGET 2021 › MUNICIPALITÉ

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2021

	Valeur comptable au 01.01.2021	Investissements 2021	Subventions et participations 2021	Amortissements ordinaires		Amortissements complémentaires		Valeur comptable au 31.12.2021
				Taux	Montants	Taux	Montants	
PATRIMOINE ADMINISTRATIF								
0. Administration générale								
029 Bâtiment administratif	5 513 000.00	5 000 000.00		10%	1 051 000.00			9 462 000.00
029 Machines, mobilier, équipement informatique		160 000.00		10%	16 000.00			144 000.00
TOTAL	5 513 000.00	5 160 000.00			1 067 000.00			9 606 000.00
1. Sécurité publique								
140 Local du feu	257 000.00	32 200.00		10%	29 200.00			260 000.00
141 Achat véhicules		30 000.00	(17 155.00)	20%	2 845.00	80%	10 000.00	
TOTAL	257 000.00	62 200.00	(17 155.00)		32 045.00		10 000.00	260 000.00
2. Enseignement et formation								
210 Bâtiment scolaire	393 000.00			10%	39 000.00			354 000.00
210 Terrain Chenarlier	153 000.00			0%				153 000.00
210 Pavillon scolaire de Chenarlier	687 000.00		(15 000.00)	10%	67 000.00			605 000.00
210 Locaux direction scolaire	199 000.00			10%	20 000.00			179 000.00
210 Locaux bâtiment Raiffeisen (179/359)	130 000.00			10%	13 000.00			117 000.00
210 Locaux scolaire Morgins	321 000.00			10%	32 000.00			289 000.00
210 Etude projet écoles et salle polyvalente		15 000.00		10%	1 500.00	90%	13 500.00	
211 Réfection cuisines CO	181 000.00			10%	18 000.00			163 000.00
211 Locaux direction scolaire	199 000.00			10%	20 000.00			179 000.00
211 Etude projet écoles et salle polyvalente		15 000.00		10%	1 500.00	90%	13 500.00	
299 Réfections diverses		20 000.00		10%	2 000.00	90%	18 000.00	
299 Mobilier et matériel salle polyvalente		30 000.00		10%	3 000.00	90%	27 000.00	
299 Etude projet écoles et salle polyvalente		15 000.00		10%	1 500.00	90%	13 500.00	
TOTAL	2 263 000.00	95 000.00	(15 000.00)		218 500.00		85 500.00	2 039 000.00
3. Culture, loisirs et culte								
300 Stock livres bibliothèque et boîte retour		25 000.00		10%	2 500.00	90%	22 500.00	
303 Container sociétés		200 000.00		10%	20 000.00			180 000.00
309 Rénovation Vieux Moulins de la Tine	405 000.00			10%	40 500.00			364 500.00
309 Promotion et développement VIMOTI		100 000.00		10%	10 000.00			90 000.00
340 Salle de Morgins	1 029 000.00	50 000.00		10%	108 000.00			971 000.00
342 Aménagement zone polysport Fayot		50 000.00		10%	5 000.00	90%	45 000.00	
343 Centre multisports Fayot	881 000.00	20 000.00		10%	90 000.00			811 000.00
351 Homologation piste VTT		30 000.00		10%	3 000.00	90%	27 000.00	
390 Cure		50 000.00		10%	5 000.00	90%	45 000.00	
TOTAL	2 315 000.00	525 000.00			284 000.00		139 500.00	2 416 500.00
4. Santé								
490 Financement du dispositif pré-hospitalier		4 300.00		10%	400.00	90%	3 900.00	
TOTAL		4 300.00			400.00		3 900.00	

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2021

	Valeur comptable au 01.01.2021	Investissements 2021	Subventions et participations 2021	Amortissements ordinaires		Amortissements complémentaires		Valeur comptable au 31.12.2021
				Taux	Montants	Taux	Montants	
5. Prévoyance sociale								
541 Bâtiment crèche-nursérie-UAPE	1 657 000.00	30 000.00		10%	169 000.00			1 518 000.00
550 Handicapés		19 000.00		10%	2 000.00	90%	17 000.00	
TOTAL	1 657 000.00	49 000.00			171 000.00		17 000.00	1 518 000.00
6. Trafic								
610 Corrections/construction rtes cantonales		110 000.00		10%	11 000.00			99 000.00
620 Route de Torrencecy	571 000.00	170 000.00		10%	74 000.00			667 000.00
620 Routes communales	1 174 000.00	365 000.00		10%	154 000.00			1 385 000.00
620 Achat véhicules, machines		240 000.00		20%	48 000.00			192 000.00
621 Parking communal	9 545 000.00	30 000.00		10%	957 000.00			8 618 000.00
622 Dépôt travaux publics	375 000.00			10%	37 000.00			338 000.00
622 Raccordement au CAD		64 500.00	(8 500.00)	10%	6 000.00			50 000.00
650 Passages à niveau	320 000.00			10%	32 000.00			288 000.00
690 Mobilité à Morgins		50 000.00		10%	5 000.00			45 000.00
TOTAL	11 985 000.00	1 029 500.00	(8 500.00)		1 324 000.00			11 682 000.00
7. Protection et aménagement de l'environnement								
700 Réseau d'eau potable	4 935 000.00	1 550 000.00	(32 000.00)	10%	637 000.00			5 816 000.00
700 Renouvellement compteurs d'eau		20 000.00		10%	2 000.00	90%	18 000.00	
700 Cadastre conduite d'eau		20 000.00		10%	2 000.00	90%	18 000.00	
710 Réseau d'égouts	1 711 000.00	805 000.00	(42 500.00)	10%	247 500.00			2 226 000.00
720 Déchetterie	156 000.00	86 000.00		10%	24 000.00			218 000.00
720 Construction « Moloks »		57 000.00		10%	6 000.00			51 000.00
750 Correction des cours d'eau		1 077 500.00	(513 900.00)	10%	56 600.00			507 000.00
770 Aménagements lac de Morgins		50 000.00		10%	5 000.00			45 000.00
770 Projet vallon de They		30 000.00	(50 000.00)	10%	(2 000.00)	90%	(18 000.00)	
770 Assainissement sites pollués		50 000.00		10%	5 000.00	90%	45 000.00	
783 Aménagement rue et places		100 000.00		10%	10 000.00			90 000.00
790 Modification du plan d'aménagement		150 000.00		10%	15 000.00			135 000.00
790 Inventaire du patrimoine bâti		50 000.00		10%	5 000.00	90%	45 000.00	
TOTAL	6 802 000.00	4 045 500.00	(638 400.00)		1 013 100.00		108 000.00	9 088 000.00
8. Economie publique								
830 Tourisme		65 000.00		10%	6 000.00			59 000.00
832 Tennis de Morgins	427 000.00			10%	43 000.00			384 000.00
832 Infrastructures touristiques		90 000.00		10%	9 000.00			81 000.00
862 Chauffage au bois	278 000.00			10%	28 000.00			250 000.00
TOTAL	705 000.00	155 000.00			86 000.00			774 000.00
TOTAL	31 497 000.00	11 125 500.00	(679 055.00)		4 196 045.00		363 900.00	37 383 500.00

	Budget 2021			Budget 2020			Comptes 2019					
	Fonctionnement		Investissements	Fonctionnement		Investissements	Fonctionnement		Investissements			
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	2'669'550.00	151'700.00	5'160'000.00	17'155.00	2'473'100.00	109'700.00	5'165'000.00	37'400.00	1'885'891.45	107'958.60	2'708'909.69	25'998.20
1 Sécurité publique	1'696'145.00	482'382.00	62'200.00	15'000.00	1'639'800.00	514'000.00	11'560.00	37'400.00	1'521'892.62	513'022.62	60'297.70	25'998.20
2 Enseignement et formation	4'114'360.00	320'350.00	95'000.00	15'000.00	3'847'910.00	370'150.00	260'000.00	15'000.00	3'844'436.21	314'801.50	73'784.50	15'033.00
3 Culture, loisirs et culte	1'789'900.00	100'250.00	525'000.00	15'000.00	1'508'150.00	68'750.00	782'000.00	59'100.00	1'721'550.23	104'492.65	202'786.10	15'033.00
4 Santé	438'900.00	25'200.00	4'300.00	8'500.00	377'147.10	25'800.00	6'947.10	97'750.00	435'596.50	25'316.40	4'258.95	15'033.00
5 Prévoyance sociale	2'563'100.00	724'000.00	48'000.00	8'500.00	2'475'700.00	701'000.00	39'000.00	97'750.00	2'478'067.92	750'882.70	21'273.65	15'033.00
6 Trafic	3'448'900.00	122'200.00	1'029'500.00	8'500.00	3'558'750.00	80'700.00	1'017'000.00	97'750.00	4'048'492.78	172'988.95	1'656'447.20	205'238.00
7 Protection et aménagement de	3'666'300.00	1'980'400.00	4'045'500.00	638'400.00	3'461'785.00	1'881'350.00	4'861'200.00	326'100.00	3'066'363.01	1'959'566.30	107'5319.40	205'238.00
8 Economie publique	2'319'450.00	1'113'900.00	1'557'000.00	638'400.00	2'231'580.00	1'099'000.00	1'907'000.00	326'100.00	2'452'441.95	1'184'639.15	125'760.65	87'604.00
9 Finances et impôts	753'750.00	174'358'886.00			652'300.00	16'543'471.00			646'058.61	16'984'204.05		
Total	23'462'255.00	22'466'268.00	111'255'000.00	679'055.00	22'226'222.10	21'393'921.00	12'236'747.10	535'350.00	22'100'791.28	22'117'514.92	5'928'817.84	333'873.20
Excédent de revenus ou de charges		965'987.00		10'446'445.00		832'301.10		11'701'397.10	16'723.64			5'594'944.64
Investissements nets				10'446'445.00				11'701'397.10				5'594'944.64
Investissements (désinvestissements) nets				10'446'445.00				11'701'397.10				5'594'944.64
Amortissements du patrimoine administratif				41'960'045.00				41'663'947.10				3'292'844.64
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif				363'900.00				416'450.00				917'100.00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement				-995'987.00				-832'301.10				16'723.64
Découvert / (excédent) de financement				6'882'487.00				7'950'301.10				1'368'276.36
Report au bilan des investissements nets				10'446'445.00				11'701'397.10				5'594'944.64
Insuffisance / (excédent) de financement				6'882'487.00				7'950'301.10				1'368'276.36
Report des amortissements au bilan				4'559'945.00				4'583'397.10				4'209'944.64
Augmentation / (diminution) de la fortune nette				-995'987.00				-832'301.10				16'723.64
Marge d'auto-financement				3'563'958.00				3'751'096.00				4'226'668.28

NB: les termes entre parenthèses s'appliquent aux chiffres négatifs

BUDGET 2021 › BOURGEOISIE

SYNTHÈSE DES COMPTES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	1 731 370
Revenus financiers	1 799 200
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	67 830

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	67 830
Amortissements ordinaires	246 000
Amortissements complémentaires	27 000
EXCEDENT DE CHARGES (DEFICIT NET DE L'EXERCICE)	(205 170)

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	100 000
Recettes	0
INVESTISSEMENTS NETS	100 000

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	67 830
Investissements nets	100 000
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	(32 170)

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

21 ADMINISTRATION BOURGEOISIALE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21.30 CHARGES DU PERSONNEL	22 200.00	0.00	22 100.00	0.00	21 363.95	0.00
21.31 BIENS ET SERVICES	82 800.00	0.00	102 700.00	0.00	86 285.25	0.00
21.32 INTERETS PASSIFS	5 000.00	0.00	4 500.00	0.00	5 533.90	0.00
21.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	107 000.00	0.00	122 500.00	0.00	144 098.70	0.00
21.35 PARTICIPATIONS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	12 500.00	0.00	12 500.00	0.00	12 500.00	0.00
21.42 REVENU DES BIENS	0.00	137 200.00	0.00	137 200.00	0.00	153 010.50
21.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	12 000.00	0.00	12 000.00	0.00	12 000.00
TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISIALE	229 500.00	149 200.00	264 300.00	149 200.00	269 781.80	165 010.50

22 SERVICE FORESTIER

22.30 CHARGES DU PERSONNEL	869 700.00	0.00	852 200.00	0.00	855 159.95	0.00
22.31 BIENS ET SERVICES	656 070.00	0.00	623 170.00	0.00	695 026.43	0.00
22.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	156 000.00	0.00	117 000.00	0.00	142 230.05	0.00
22.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	0.00	0.00	0.00	0.00	2 500.00	0.00
22.38 ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	0.00	15 000.00	0.00	24.12	0.00
22.42 REVENU DES BIENS	0.00	4 000.00	0.00	6 000.00	0.00	4 925.20

BUDGET 2021 > BOURGEOISIE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22.43 CONTRIBUTIONS	0.00	855 000.00	0.00	858 000.00	0.00	1 026 872.77
22.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	264 000.00	0.00	238 000.00	0.00	231 024.35
22.46 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	467 000.00	0.00	404 650.00	0.00	381 740.85
TOTAL SERVICE FORESTIER	1 681 770.00	1 590 000.00	1 607 370.00	1 506 650.00	1 694 940.55	1 644 563.17
23 ALPAGES ET PATURAGES						
23.31 BIENS ET SERVICES	32 300.00	0.00	8 300.00	0.00	5 620.35	0.00
23.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	6 000.00	0.00	7 000.00	0.00	8 000.00	0.00
23.36 SUBVENTIONS ACCORDEES	800.00	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00
23.42 REVENU DES BIENS	0.00	25 000.00	0.00	22 000.00	0.00	26 730.00
22.43 CONTRIBUTIONS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 309.00
TOTAL ALPAGES ET PATURAGES	39 100.00	25 000.00	16 100.00	22 000.00	14 420.35	33 039.00
24 TRAFIC						
24.31 BIENS ET SERVICES	50 000.00	0.00	55 000.00	0.00	65 758.80	0.00
24.33 AMORTISSEMENTS COMPTABLES	4 000.00	0.00	3 750.00	0.00	2 187.80	0.00
24.45 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	35 000.00	0.00	38 500.00	0.00	46 031.15
TOTAL TRAFIC	54 000.00	35 000.00	58 750.00	38 500.00	67 946.60	46 031.15
TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	2 004 370.00	1 799 200.00	1 946 520.00	1 716 350.00	2 047 089.30	1 888 643.82
Excédent de charges		205 170.00		230 170.00		158 445.48
	2 004 370.00	2 004 370.00	1 946 520.00	1 946 520.00	2 047 089.30	2 047 089.30

RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges du personnel	891 900.00	0.00	874 300.00	0.00	876 523.90	0.00
Biens, services et marchandises	821 170.00	0.00	789 170.00	0.00	852 690.83	0.00
Intérêts passifs	5 000.00	0.00	4 500.00	0.00	5 533.90	0.00
Amortissements, pertes sur débiteurs	273 000.00	0.00	250 250.00	0.00	296 516.55	0.00
Dédommagements à des collectivités publiques	12 500.00	0.00	12 500.00	0.00	12 500.00	0.00
Subventions accordées	800.00	0.00	800.00	0.00	3 300.00	0.00
Attributions aux financements spéciaux	0.00	0.00	15 000.00	0.00	24.12	0.00

Les comptes présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur le site internet communal ou auprès du greffe municipal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

RÉCAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Revenus des biens	0.00	166 200.00	0.00	165 200.00	0.00	184 665.70
Contributions	0.00	855 000.00	0.00	858 000.00	0.00	1 033 181.77
Dédommagements de collectivités publiques	0.00	311 000.00	0.00	288 500.00	0.00	289 055.50
Subventions acquises	0.00	467 000.00	0.00	404 650.00	0.00	381 740.85
Total des charges et revenus	2 004 370.00	1 799 200.00	1 946 520.00	1 716 350.00	2 047 089.30	1 888 643.82
Excédent de charges		205 170.00		230 170.00		158 445.48
	2 004 370.00	2 004 370.00	1 946 520.00	1 946 520.00	2 047 089.30	2 047 089.30

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
21 ADMINISTRATION BOURGEOISIALE						
21.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	30 000.00	0.00	35 000.00	0.00	13 098.70	0.00
TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISIALE	30 000.00	0.00	35 000.00	0.00	13 098.70	0.00
22 SERVICE FORESTIER						
22.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	30 000.00	0.00	177 000.00	0.00	274 670.05	0.00
22.63 FACTURATION A DES TIERS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 800.00
22.66 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	32 640.00
TOTAL SERVICE FORESTIER	30 000.00	0.00	177 000.00	0.00	274 670.05	34 440.00
24 TRAFIC						
24.50 INVESTISSEMENTS PROPRES	40 000.00	0.00	50 000.00	0.00	14 585.25	0.00
24.52 PRETS ET PARTICIPATIONS	0.00	0.00	14 250.00	0.00	0.00	0.00
24.65 PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	0.00	0.00	25 500.00	0.00	0.00
24.66 SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	12 397.45
TOTAL TRAFIC	40 000.00	0.00	64 250.00	25 500.00	14 585.25	12 397.45
TOTAL COMPTE DES INVESTISSEMENTS	100 000.00	0.00	276 250.00	25 500.00	302 354.00	46 837.45
Excédent de dépenses		100 000.00		250 750.00		255 516.55
	100 000.00	100 000.00	276 250.00	276 250.00	302 354.00	302 354.00

BUDGET 2021 > BOURGEOISIE

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	100 000.00	0.00	262 000.00	0.00	302 354.00	0.00
Prêts et participations permanentes	0.00	0.00	14 250.00	0.00	0.00	0.00
Facturation à des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 800.00
Participation de collectivités publiques	0.00	0.00	0.00	25 500.00	0.00	0.00
Subventions acquises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	45 037.45
Total des dépenses et recettes	100 000.00	0.00	276 250.00	25 500.00	302 354.00	46 837.45
Excédent de dépenses		100 000.00		250 750.00		255 516.55
	100 000.00	100 000.00	276 250.00	276 250.00	302 354.00	302 354.00

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS ET DES AMORTISSEMENTS DU COMPTE 2021 DE LA BOURGEOISIE

	Valeur comptable au 01.01.2021	Investissements 2021	Subventions et participations 2021	Amortissements ordinaires		Amortissements complémentaires		Valeur comptable au 31.12.2021
				Taux	Montants	Taux	Montants	
21. Administration bourgeoisiale								
Terrains	1.00							1.00
Bâtiments	77 000.00			10%	8 000.00			69 000.00
Ecole Chemex, Chenarlier		30 000.00		10%	3 000.00	90%	27 000.00	626 000.00
Auberge de la Bourgeoisie	695 000.00			10%	69 000.00			626 000.00
TOTAL	772 001.00	30 000.00			80 000.00		27 000.00	695 001.00
22. Service forestier								
Forêts	848 000.00							848 000.00
Place aux «Cros» - Dépôt de plaquettes	240 000.00			10%	24 000.00			216 000.00
Dépôt forestier	159 000.00			10%	16 000.00			143 000.00
Véhicules et machines	550 000.00	30 000.00		20%	116 000.00			464 000.00
TOTAL	1 797 000.00	30 000.00			156 000.00			1 671 000.00
23. Alpages et pâturages								
Alpages et pâturages	61 000.00			10%	6 000.00			55 000.00
TOTAL	61 000.00				6 000.00			55 000.00
24. Trafic								
Matériel divers (caillebotis)		40 000.00		10%	4 000.00			36 000.00
TOTAL	40 000.00				4 000.00			36 000.00
TOTAL	2 630 001.00	100 000.00			246 000.00		27 000.00	2 457 001.00

RÉCAPITULATIF DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Budget 2021			Budget 2020			Comptes 2019		
	Fonctionnement	Investissements	Recettes	Fonctionnement	Investissements	Recettes	Fonctionnement	Investissements	Recettes
Charges	229 500.00	30 000.00		264 300.00	35 000.00		269 781.80	13 098.70	
Administration bourgeoisiale	1 081 770.00	30 000.00		1 607 970.00	177 000.00		1 694 940.55	274 670.05	34 440.00
Service forestier	39 100.00			16 100.00			14 420.35		
Alpages et pâturages	54 000.00	40 000.00		58 750.00	64 250.00		67 946.60	14 585.25	12 397.45
Trafic	2 004 370.00	100 000.00	0.00	1 946 520.00	276 250.00	25 500.00	2 047 089.30	302 354.00	46 837.45
Total	2 004 370.00	1 000 000.00	0.00	1 946 520.00	276 250.00	25 500.00	2 047 089.30	302 354.00	46 837.45
Excédent de revenus ou de charges							156 445.48		255 516.55
Investissements nets									302 354.00
Financement des investissements	2 004 370.00	1 000 000.00	100 000.00	1 946 520.00	276 250.00	276 250.00	2 047 089.30	302 354.00	302 354.00
Investissements (désinvestissements) nets		100 000.00			250 750.00				255 516.55
Amortissements du patrimoine administratif		246 000.00			250 250.00				308 496.55
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif		27 000.00			0.00				-12 980.00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement		-205 170.00			-230 170.00				-156 445.48
Déouvert / (excédent) de financement	32 170.00	32 170.00			230 670.00				117 445.48
Modification du capital									
Report au bilan des investissements nets		100 000.00			250 750.00				255 516.55
Insuffisance / (excédent) de financement		32 170.00			230 670.00				117 445.48
Report des amortissements au bilan		273 000.00			250 250.00				296 516.55
Augmentation / (diminution) de la fortune nette	-205 170.00	-205 170.00			-230 170.00				-156 445.48
Marge d'auto-financement	67 930.00	67 930.00			20 060.00				138 071.07

ADMINISTRATION

PORTRAIT DE LA POPULATION COMMUNALE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Par Patricia Michel et Elodie Gaudin, Office de la population

Au 31 décembre 2020, la commune de Troistorrents comptait 2'167 ménages, pour un total de 4'825 habitants (3'996 à Troistorrents et 829 à Morgins).

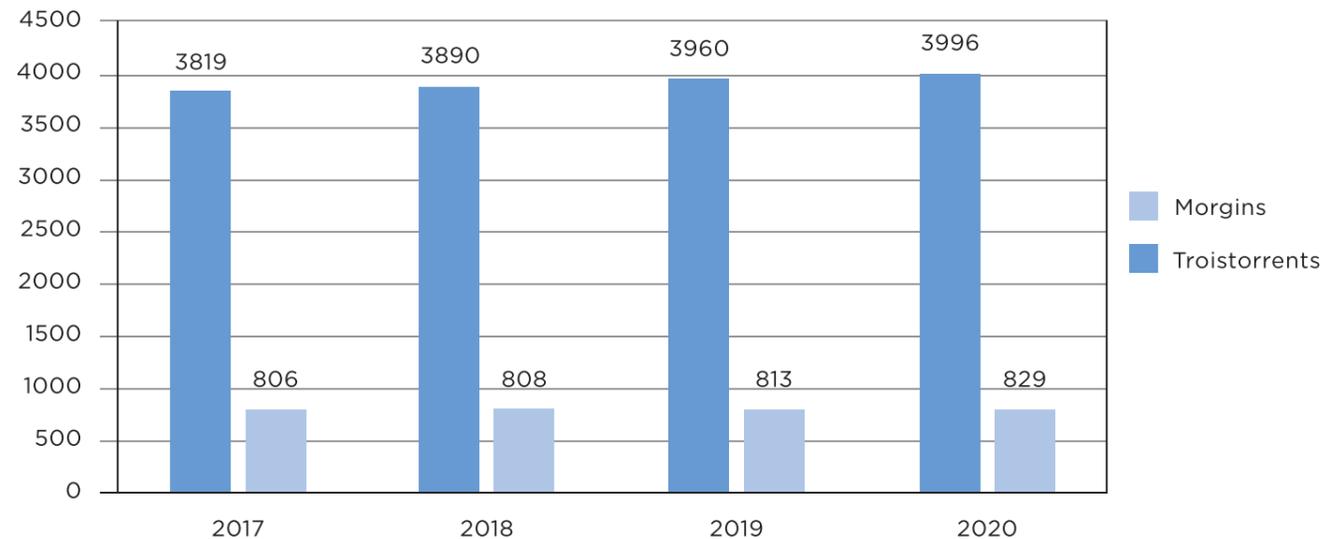
DURANT L'ANNÉE 2020

- › 348 personnes ont quitté la commune,
- › 445 nouveaux habitants sont arrivés,
- › 50 enfants sont nés,
- › 68 personnes sont décédées (dont 27 au Foyer les 3 Sapins),
- › 219 changements d'adresse ont été enregistrés.

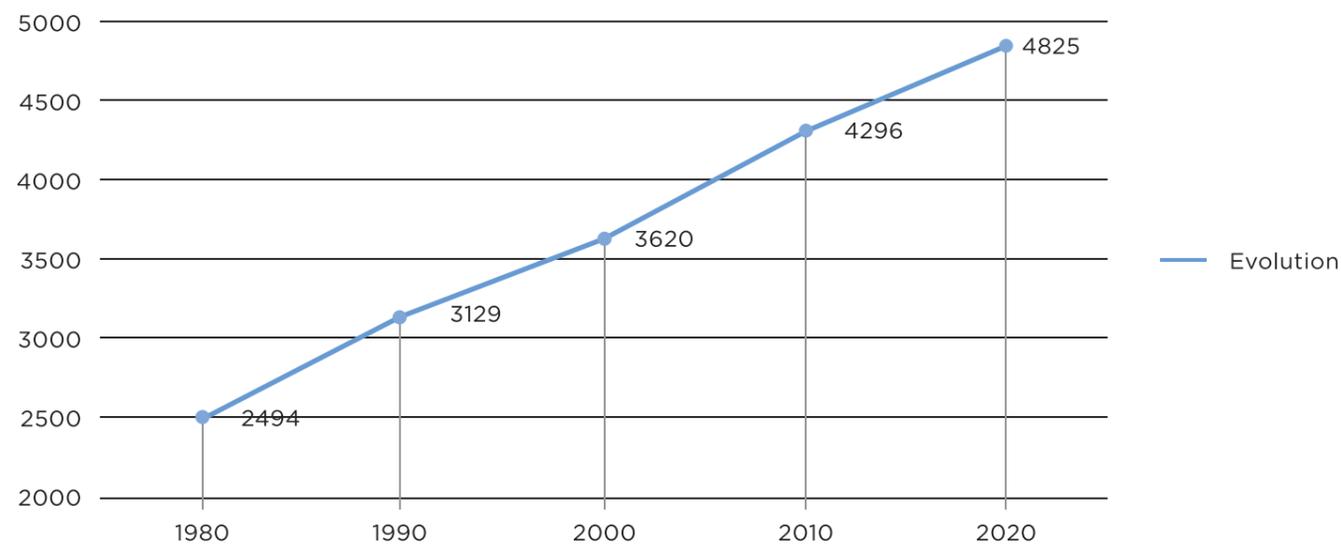
QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

- › 50.5% d'hommes pour 49.5% de femmes,
- › 27 personnes âgées de 90 ans et plus,
- › 86.3% de ressortissants suisses et 13.7% d'autres nationalités,
- › 37 nations représentées.

HABITANTS PAR LOCALITÉ



EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1980



INFORMATIONS POUR LES VOTATIONS DU 7 MARS 2021

Le 7 mars prochain, la population sera appelée aux urnes pour élire les membres du Conseil d'Etat et du Grand Conseil valaisan ainsi que pour des votations fédérales.

En cette période particulière, nous vous rappelons les bons gestes à adopter pour remplir votre devoir de citoyen.



COMMUNE DE
TROISTORRENTS



Pour les personnes qui souhaitent déposer leur enveloppe de vote directement dans l'urne, nous vous rappelons que **les horaires des guichets, modifiés en raison de la crise liée au Covid-19, sont toujours en vigueur, soit:**

mardi après-midi	16h00 - 18h00
jeudi matin	08h00 - 09h30
vendredi après-midi	13h30 - 16h30



URNE DE VOTE À L'EXTÉRIEUR

Durant ces horaires uniquement, l'**urne de vote sera placée à l'extérieur du bâtiment communal, sous le porche des escaliers** et sous surveillance.



Le dépôt de votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de l'Administration communale **n'est pas autorisé et entraînera la nullité du vote.**

ASSAINISSEMENT DE NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Par Corinne Cipolla, Présidente, Dicastère Énergie, développement durable et mobilité

La Commune de Troistorrents, par l'intermédiaire de son prestataire Romande Énergie, assainit son éclairage public avec pour objectifs d'économiser de l'énergie, de diminuer la pollution lumineuse et d'augmenter le confort des usagers.

Le parc d'éclairage public de la commune de Troistorrents est composé de 325 points lumineux, 303 mâts, 48 armoires et est alimenté par 12 km de câbles. Depuis le 1^{er} janvier 2020, Romande Énergie a repris l'ensemble de ce parc et assure toutes les tâches inhérentes à la fourniture des prestations d'éclairage. Durant les 25 prochaines années, la société va ainsi en assurer l'exploitation ainsi que les futurs investissements nécessaires pour son entretien et son renouvellement. Romande Énergie s'est également engagée à ce que dans un délai de 10 ans l'ensemble du réseau d'éclairage public soit constitué exclusivement de luminaires LED et qu'une gestion intelligente du parc soit analysée et mise en place.



Mise en place de la télégestion

Progressivement, différents secteurs de notre commune seront équipés de « télégestion ». Ce système permet à Romande Énergie de communiquer, de remonter des informations et de piloter à distance notre éclairage public. Ces remontées d'informations (pannes, surconsommation, etc.), permettent à l'entreprise de réagir le plus rapide-

ment possible en cas de panne et de réhabiliter ainsi l'éclairage dans des délais raccourcis.

La télégestion permet également d'éteindre de manière différenciée certains secteurs tout en permettant de maintenir l'alimentation d'autres services devant fonctionner en permanence tels que des caméras de surveillance ou autres.

Le premier secteur à avoir bénéficié de ce service est la Route du Pas où, depuis l'été 2020, l'éclairage public s'éteint entre 23h et 5h. Récemment, le système a également été mis en place à Chenarlier. A terme, le système permettra également de varier l'intensité lumineuse pour passer à un éclairage progressif en fonction des mouvements et d'adapter l'éclairage aux spécificités de chaque secteur.

Économie d'énergie et diminution de la pollution lumineuse

Pour la Commune, ces améliorations visent plusieurs objectifs. Tout d'abord, le passage en LED permet une économie d'énergie considérable. A cela s'ajoute l'extinction de certains secteurs durant la nuit qui représente une économie de 50% sur la consommation des luminaires.

Mais la consommation d'énergie n'est pas l'unique objectif. En effet, le passage en LED et l'extinction d'une partie de l'éclairage public durant la nuit s'inscrivent dans une volonté de diminution de la pollution lumineuse dont on sait aujourd'hui qu'elle a des conséquences importantes tant sur l'être humain, notamment pour la qualité du sommeil, que sur la faune et la flore.

De plus, contrairement aux idées reçues, l'éclairage public n'a pas d'incidence sur la sécurité, voire même une incidence négative. En effet, les conducteurs seraient moins vigilants et auraient tendance à augmenter leur vitesse sur un tronçon éclairé. De même, les piétons auraient tendance à faire moins d'efforts pour se rendre visibles sur un tronçon éclairé par fausse impression de sécurité. Certaines villes ayant renoncé à l'éclairage public durant une partie de la nuit ont également vu diminuer les déprédations et les tapages nocturnes.

Projets en matière d'éclairage pour 2021 et politique énergétique communale

Pour 2021, Romande Énergie prévoit l'installation de la télégestion au giratoire du pont de la Tine et à la Route de France à Morgins (secteur du Centre sportif à la douane)

ainsi que le passage en LED des derniers luminaires sur la Route de Morgins. Progressivement, ce sera ainsi tout notre parc d'éclairage public qui sera assaini pour le confort de tous.

En parallèle à ce travail sur notre éclairage public, la commission communale « Énergie », nouvellement constituée, aura pour objectif de définir une politique énergétique durable qui encourage notamment une utilisation efficace de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables.

Vous serez informés régulièrement sur le travail de cette commission ainsi que sur la politique énergétique communale qu'elle définira.

Pour plus d'informations sur ce sujet, nous vous recommandons la lecture d'un petit fascicule édité notamment par le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage du Canton du Valais et disponible sur le web en version pdf : « La lumière nuit ! La nature face à la pollution lumineuse ».



PROMOTIONS ET SANG NEUF AU CSP DENTS DU MIDI

Par Daniel Rocha, Commandant

Le CSP Dents du Midi a le plaisir d'annoncer plusieurs promotions au sein des sapeurs-pompiers.

En effet, le Conseil communal, sur proposition de l'Etat-Major, a promu plusieurs officiers pour les détachements de Troistorrents-Morgins et de Champéry.

L'Etat-Major a aussi promu au grade d'appointé 2 sapeurs, tous deux du détachement de Troistorrents-Morgins.

En 2020, neuf nouvelles recrues ont rejoint les rangs des sapeurs-pompiers volontaires, soit trois femmes et six hommes âgés de 18 à 30 ans: **Elodie Bertschi, Léonore Sanna, Flavio Alves Neto, Brendan Grandjean, Frédéric Rérat et Florian Gaspoz du détachement de Troistorrents-Morgins ainsi que Yasmine Bellon du détachement de Val-d'Illiez.**

Le CSP Dents du Midi félicite et remercie les promus, les nouveaux arrivés et tous les pompiers pour leur engagement. Tous ces hommes et ces femmes sont des miliciens et donnent de leur temps libre pour assurer la protection de nos citoyens. Pour cela, nous leur disons un grand MERCI.



Le CSP Dents du Midi c'est :

- › 109 pompiers (6 femmes et 103 hommes)
- › 3 casernes (Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry)
- › 2 locaux en station (Morgins et Les Crosets)
- › 1 officier permanent
- › 1 photographe
- › 1 section de Jeunes Sapeurs-Pompiers
- › 100 à 140 interventions par année

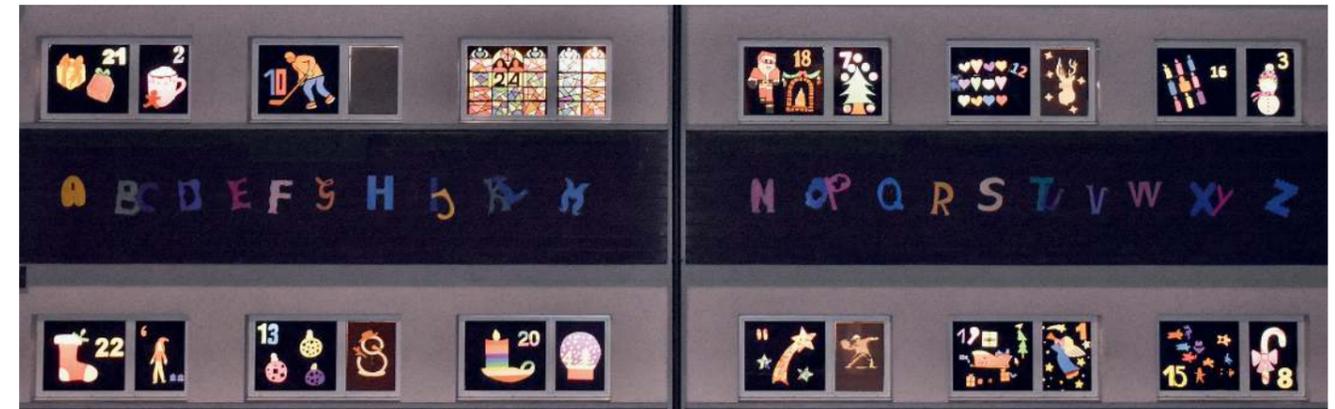


En haut, de gauche à droite : Oscar Dubosson, Conseiller communal en charge de la sécurité, Michel Martenet, Nicolas Diaque, Ambroise Dubosson, Thierry Crépin, Daniel Rocha, Commandant, Fabrice Donnet-Monay, ancien Président de Commune.

En bas, de gauche à droite : Maurice Monay-Michaud, Yoann Frisa, Simba, Stefano Angioletti, Glenn Martignier.

CALENDRIER DE L'AVENT DE L'ECOLE

Par les enseignant-e-s du village



Il y a plus de 10 ans, un calendrier de l'Avent avait déjà permis aux enfants de participer, avec beaucoup de fierté, à la décoration de leur village durant la période qui précède Noël.

A plusieurs reprises, nous souhaitons réitérer cette expérience. Nous en parlions souvent mais, à chaque fois, nous nous laissions prendre par le temps. Cette année, nous avons besoin de mettre de la lumière dans cette période si particulière. Une poignée d'enseignant-e-s se sont réunis afin de finaliser ce projet. Grâce aux enseignant-e-s AC&M, à nos concierges et à la direction de l'EIVI nous avons finalisé tous les détails techniques : le choix des matériaux, les procédés de réalisation, les questions budgétaires ainsi que la gestion de l'éclairage.

Une fois le projet abouti, les enseignant-e-s de la 1 H à la 11 CO l'ont accueilli avec enthousiasme.

Tous les voyants étaient donc au vert ! Chaque classe a ensuite choisi le sujet, la technique, les couleurs et le jour du calendrier.

La créativité, la solidarité, l'entraide et les échanges suscités par la réalisation de ce calendrier ont illuminé ce projet.

C'était juste magnifique de constater la joie des élèves à l'idée que tout le monde puisse apprécier leurs réalisations. Ils étaient impatients de contempler leurs fenêtres éclairées et de découvrir celles des autres.

Dès le 1^{er} décembre, nous dévoilions quotidiennement une fenêtre. La diversité des sujets ainsi que les différentes créations (en fonction des âges des enfants) ont fait la richesse de cette décoration. C'est gratifiant pour ces artistes en herbe de croiser des personnes, du village ou des alentours, admiratives devant leur travail.



Nous profitons de ce mot pour remercier toutes les personnes qui nous ont permis la réalisation de ce projet : la direction, les concierges, les enseignant-e-s AC&M et surtout tous les élèves de l'école de Troistorrents pour leur application.



Un site internet entièrement dédié à notre école

Depuis quelques mois, l'Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez (EIVI) dispose de son propre site internet.

En allant sur www.eivi.ch, vous aurez accès à toutes les informations utiles (plans de scolarité, contacts, horaires, etc.) et pourrez découvrir toutes les actualités liées à la vie de notre école et de ses élèves.

L'EMS LES 3 SAPINS ROULE POUR LES AÎNÉS DE LA VALLÉE D'ILLIEZ

Par Didier Kalbfuss, Directeur de l'EMS les 3 Sapins

L'année 2020 a été très éprouvante pour nos aînés de la vallée d'Illiez et pour les résidents de l'EMS les 3 Sapins, avec deux vagues successives de contamination liées à la COVID-19.

Ces personnes désignées d'office comme à risques ont dû, au nom de la bienveillance sociétale, se cloîtrer dans leur habitat, se couper de leur famille et devenir dépendantes des services de la société. Condamnées à être confinées, pour raisons liées à l'âge, aux pathologies et à la vie communautaire, elles n'ont plus qu'à vivre suspendues aux lèvres de l'OFSP et du service de la santé publique, dans l'attente de l'annonce de leur « libération ».

Sensibles aux difficiles conditions de vie de nos aînés durant ces deux vagues, les collaborateurs de l'EMS les 3 Sapins ont décidé de réagir et de s'investir dans une action ayant pour but de leur permettre de retrouver un lien social et de vivre un moment convivial et divertissant, à l'issue de ces directives de restrictions sociales.

Pour ce faire, les collaborateurs de l'EMS les 3 Sapins lancent une action de solidarité au travers d'un projet sportif, afin de solliciter financièrement tout un chacun et pour qu'ensemble nous puissions proposer un moment récréatif et social à nos aînés.

Les objectifs sont de pouvoir offrir :

- › Une sortie d'une journée aux aînés de plus de 80 ans de la vallée d'Illiez (voyage en bateau sur le lac Léman et repas offert).
- › 3 bancs publics, le « banc des aînés », aux aînés de la vallée d'Illiez (1 banc par commune).
- › Des vacances aux résidents de l'EMS les 3 Sapins.

Ainsi, à une date encore à confirmer en fonction de la météo et des directives sanitaires, les collaborateurs de l'EMS les 3 Sapins vont rouler, durant 48 heures, pour les aînés de la vallée d'Illiez, sous la forme de deux événements simultanés :

- › Le directeur de l'EMS, Didier Kalbfuss, va tenter de relier le Bouveret au col de la Furka et retour, par le biais de différents skis (ski nautique, ski à roulettes skating, ski à roulettes classique, ski de fond classique, ski de fond skating, ski alpin et ski de randonnée), avec 406 kilomètres d'effort sur 48 heures.
- › En parallèle, les collaborateurs de l'EMS et certains résidents vont pédaler dans l'EMS, sur un vélo de fitness, en se relayant durant 48 heures.

Par un parrainage financier, vous participez à la réalisation de ce projet. Votre parrainage consiste en une promesse d'achat d'un nombre d'heures d'effort, sachant que chaque heure vaut CHF 5.00.

Vous pouvez adresser vos promesses de don par les biais suivants :

- › **Par courrier :** EMS les 3 Sapins
Route du Village 5, CP 68
1872 Troistorrents
- › **Par mail :** info@3sapins.ch
- › **Par téléphone :** 024 476 85 85
- › **Par messagerie sur Facebook :** « Didier Kalbfuss » ou « ça roule pour les aînés de la vallée d'Illiez »

Veuillez spécifier :

- › Votre prénom, nom, adresse, e-mail (afin que l'on puisse vous envoyer des nouvelles des événements) et le nombre d'heures à CHF 5.00 que vous parrainez.

Les collaborateurs de l'EMS vous remercient de votre soutien.



les 3 SAPINS
ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

LANCEMENT D'UNE SAISON D'HIVER PAS COMME LES AUTRES

Par Région Dents du Midi SA

L'hiver est désormais bien installé : la neige est arrivée en abondance et le soleil se montre de plus en plus généreux avec l'allongement des journées. Comme vous pouvez l'imaginer, la mise en place de cette nouvelle saison n'a ressemblé en rien aux précédentes. En raison de la pandémie, et dès l'automne dernier, la destination a pris des mesures ciblées pour que la montagne reste un plaisir.



Afin d'accueillir nos visiteurs dans les meilleures conditions possibles, la Région Dents du Midi, en collaboration avec les remontées mécaniques Portes du Soleil Suisse, la PIDM (Police Intercommunale des Dents du Midi), les Communes de Champéry, Troistorrents et Val-d'Illiez et l'EMCR (Etat Major de Conduite Régional) a mis en place différentes mesures, actives dès l'ouverture de cette saison hivernale :

- › Un **plan de responsabilité partagée** mis à jour en continu, dans lequel est regroupé l'ensemble des protocoles mis en place par les acteurs de notre destination afin de faire face à l'épidémie.
- › Une **page dédiée** à l'information en direct disponible sur le site internet de la région : circulation et état des routes, stationnement, ouverture des remontées mécaniques et infos sur le domaine skiable. Cette dernière complète le portail web regroupant les infos pratiques, régulièrement mis à jour depuis le début de la crise sanitaire.

Labelisée « **Clean & Safe** », notre destination peut garantir à ses hôtes **un séjour répondant aux exigences de propreté et de sécurité.**

Région Dents du Midi SA a aussi entrepris d'autres démarches pour sauver la saison hivernale dans un contexte hautement incertain.

- › Pour encourager la réservation de nuitées et rassurer nos visiteurs, nous avons créé le label « **COVID Conditions** ». Les hébergeurs identifiés par une pastille rouge sur le site internet de la destination consentent à proposer un **remboursement intégral** du montant de la réservation pour tous motifs liés à la COVID-19, et ce jusqu'à 48h avant le début du séjour.
- › Nous avons aussi conçu des **dizaines d'animations hivernales revisitées, toujours encadrées et intimistes**, afin de répondre aux mesures sanitaires et assurer la sécurité tant des clients que des prestataires.
- › **Et bien sûr, nous avons continué à innover** afin de toujours susciter l'intérêt et la curiosité ! A titre d'exemple, Région Dents du Midi inaugure cet hiver **une piste agrémentée de tutoriels** pour les débutants et ceux qui souhaitent perfectionner leur technique à peaux de phoque sur le **Rando-Parc de Morgins**. Les randonneurs pourront également suivre leur parcours en live et analyser leur performance depuis l'application STRAVA ! Le tout en participant au **Movement Tracks Challenge** permettant de se mesurer aux chronos de référence des athlètes de la région...

Pour que la magie de l'hiver demeure, nous comptons sur chacun pour profiter des merveilles qu'offre notre destination, et ce dans le respect des mesures actuelles. Ensemble, nous n'en sortirons que plus forts !

90 ANS DE SUZANNE DUBOSSON

Ne dites surtout pas Madame Dubosson, mais tout simplement Suzanne, oui, Suzanne à Pierre.

Suzanne est née le 19 décembre 1930 et elle est la deuxième d'une fratrie de quatre garçons et six filles. Depuis toute jeune, ses journées étaient rythmées entre le travail du ménage et des champs, comme tous les enfants de cette époque. L'hiver, sa famille vivait à Chilière et ses étés étaient partagés entre Motteux et Sépaz.

En juin 1951, elle se marie avec « son » Pierre, comme elle aime le mentionner. Le jour de leur mariage, ils montent à l'alpage du Motteux pour commencer leur vie d'agriculteur et fonder leur famille.

Début 1952, le premier de ses 5 enfants voit le jour. Un accouchement très difficile, mais quel bonheur de pouvoir pouponner. Entre 1952 et 1965, elle a la joie d'accueillir ses 5 enfants (4 garçons et 1 fille).

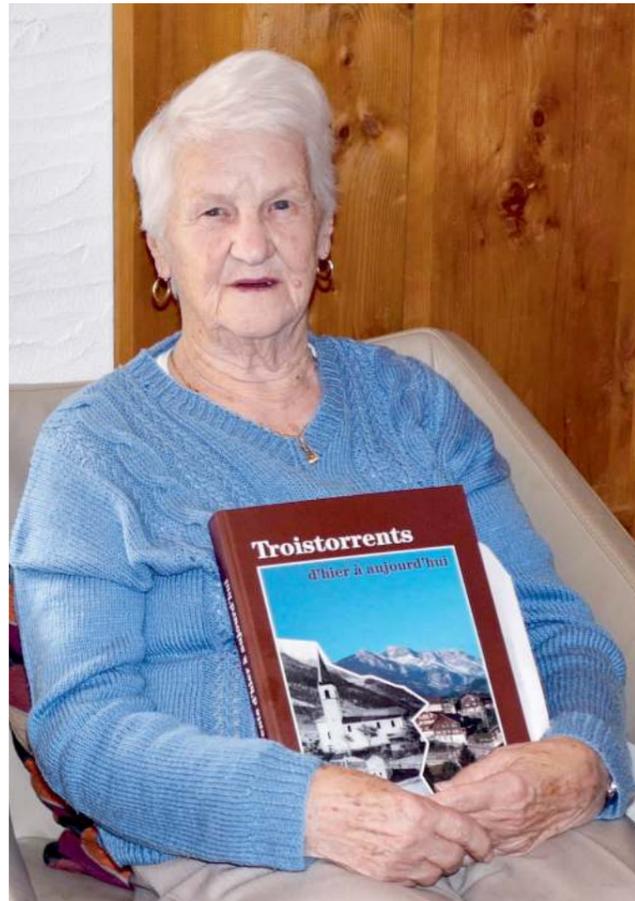
A côté de ses activités au sein de l'exploitation, les moments libres, surtout l'hiver, étaient consacrés au raccommodage. Sa machine à coudre était toujours prête. Normal avec une grande famille (et surtout des garçons). Sa grande passion était le tricot. Tous les petits moments étaient bons pour sortir ses aiguilles et ses pelotes de laine ; même pendant que « son » Pierre et ses amis jouaient aux cartes. Ses enfants l'ont toujours vue tricoter des chaussettes, des pullovers et surtout des layettes.

Depuis 1975, elle a eu l'immense joie de devenir grand-maman de 10 petits enfants et ces 13 dernières années, ce sont 7 arrière-petits-enfants qui sont venus agrandir la famille.

Le grand changement dans sa vie a eu lieu en 1988, quand Pierre et elle ont décidé, pour des raisons d'âge, de cesser leur activité d'agriculteur. Ils ont ainsi pu profiter d'une retraite bien méritée.

En 2006, elle a eu le chagrin de perdre son mari, qu'elle avait beaucoup aidé pendant les dernières années de sa maladie.

En 2018, elle a dû abandonner son petit paradis d'été, La Case, sur la Route du Jorat, à cause de petits problèmes de santé et de sécurité. Comme toujours, elle ne se plaint pas et reste positive.



Pour beaucoup de personnes qui l'ont côtoyée, de près ou de loin, Suzanne a toujours été discrète, souriante, cordiale et touche-à-tout.

Suzanne vit encore dans son appartement. Avec cette crise sanitaire, les visites se font rares, mais sa cousine et amie, Lucienne Granger, lui rend visite pratiquement tous les jours. Son passe-temps est la télévision et la lecture. Et quand le courage lui vient, elle reprend ses aiguilles pour tricoter de petits cadeaux.

Pour ses 90 ans, la fête n'a pas pu avoir lieu, comme elle le méritait, avec l'entier de toute sa descendance. Nous espérons lui rendre cet honneur au plus vite. Nous remercions toutefois Madame Céline Monay-Michaud, Conseillère communale, de sa visite.

Merci maman de garder toujours le sourire, la joie et la bonne humeur. Nous te souhaitons encore de bons moments de vie et surtout la santé.

Ta famille

90 ANS DE ZÉLIE ROUILLER

Le 12 mars 1930, jour de la naissance de Zélie Rouiller, deuxième enfant de Fridolin et Louise (née Berthoud) Rouiller, on ne parlait pas de COVID-19.

Zélie a vécu son enfance et sa jeunesse entre la propriété de la Thiésaz (environ 7 mois par année) et les hauts de Morgins, au lieu-dit « le Jeuna ». Sa scolarité obligatoire était donc scindée entre Troistorrents et Morgins.

Dans sa jeunesse, ses journées étaient rythmées entre l'aide aux travaux agricoles, le travail du jardin, les foins et la préparation du bois pour l'hiver, sans oublier la garde du bétail sur les pentes du Corbeau avec son frère Marc.

Durant la guerre, elle se souvient que tous les lundis d'été, elle apportait le beurre dans un magasin de Morgins pour les besoins alimentaires. Elle a également été témoin du bombardement de la station par les Allemands le 6 août 1944.

En 1955, la famille décide de vendre la propriété de Morgins afin de s'établir définitivement à la Thiésaz. Tout en poursuivant les travaux agricoles, elle s'engage comme employée auprès de la famille de Raymond et Lucie Défago, tenanciers du café du Repos, où elle s'active durant de nombreuses années. Lors de la reprise de l'établissement par la famille Hauswirth, elle reste en place comme sommelière jusqu'à la fermeture du café. Durant plusieurs étés, elle travaille aussi pour la famille Prosperetti au Petit Paradis.



Après le décès de son frère, elle décide de vendre son chalet et s'installe au village, dans l'immeuble « l'Eau-Vive » à la Tine. Ses nouveaux voisins l'ont bien accueillie et l'entourent au quotidien.

Aujourd'hui, toujours active, elle s'occupe de son ménage et fait ses courses au village. Vous pouvez d'ailleurs la croiser lors de ses promenades journalières dans les environs de la Tine. Elle garde des hobbies tels que la télévision, les mots cachés ou casés, prendre soin de ses fleurs, la lecture et elle apprécie toujours les visites de sa famille.

Joyeux 90^e anniversaire Zélie.

Ta famille

PASSEPORT-VACANCES TROISTORRENTS-MORGINS Du 5 au 17 juillet 2021

Toutes les informations pour les conditions et les inscriptions se trouvent sur notre site www.passeport-vacances.ch.

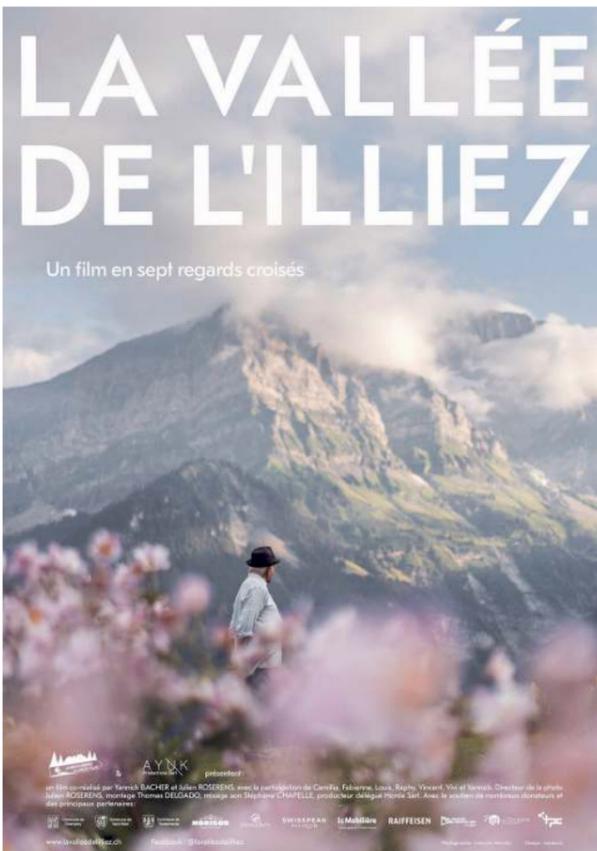
Près d'une septantaine d'activités avec de belles surprises et respectant les normes sanitaires vous seront proposées.

Inscriptions possibles pour tous les enfants de la commune de la 3 H à la 8 H **du 12 avril au 4 mai 2021**.

N'oubliez pas d'agender ces dates !

LA VALLÉE DE L'ILLIEZ

Par Laura Liniger, Chargée de communication



Un film en sept regards croisés, tel pourrait être le maître mot de ce long-métrage.

Ce projet est né d'une réflexion du comité de l'Association des Amis des Sentiers de la Vallée d'Illiez (ASVI) voulant célébrer et illustrer toute la vie d'une vallée unique. Le documentaire «la Vallée de l'Illiez» s'adresse aux habitants de la Région Dents du Midi mais aussi au public résidant au-delà, en lui faisant découvrir ses richesses et particularités.

Le film s'immerge dans le quotidien de sept habitants de la vallée d'Illiez. Au fil des saisons, les sept acteurs racontent leur histoire, partagent leurs doutes et leurs espoirs et ouvrent les portes de leur intimité. Ces personnages, très différents les uns des autres, dévoilent sans secret leur réalité quotidienne aussi douce ou difficile qu'elle soit.

Avec générosité et authenticité, ils vous font découvrir leur quotidien dans des décors spectaculaires baignés dans une nature propre aux Dents du Midi et aux Dents Blanches. Ils dressent ainsi au travers de leur regard le portrait d'un lieu unique.

Pendant 75 minutes, laissez-vous transporter en compagnie des protagonistes de ce film documentaire dans les paysages de notre région.



Derrière et de gauche à droite : Vincent et Yannick
Devant : Vivi, Camillia, Louis, Fabienne et Raphy

Le DVD du film est disponible auprès des commerces partenaires, La Cavagne à Troistorrents et Champéry ainsi que La Mascotte à Val-d'Illiez, au prix de CHF 25.00.

Il peut également être commandé en ligne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.lavalleedelilliez.ch ou sur la page Facebook « La Vallée de l'Illiez - le film ».

FROM SWITZERLAND WITH LOVE

Par Laura Liniger, Chargée de communication

Une idée un peu folle, des amitiés tissées au fil des voyages, le tout lié par une passion commune, voilà la combinaison parfaite pour se lancer dans un film 100% helvétique. C'est ainsi que le projet de notre rider local, Laurent De Martin, a vu le jour durant la saison hivernale 2019/2020.



From Switzerland with Love by Région Dents du Midi, le film de freeski, produit par Laurent De Martin et réalisé par Titouan Bessire, primé au dernier festival international du film ski & snowboard de Montréal, a fait rêver les amateurs de sport d'hiver de la planète entière.

Des stars internationales du freeski ont eu le plaisir de découvrir les montagnes de notre région, celles des Dents du Midi. Grâce à Laurent De Martin, ces riders, venus entre autres des Etats-Unis, ont pu découvrir la culture locale, les traditions régionales et les pentes enneigées valaisannes, le tout dans une ambiance conviviale.

Au-delà de la pratique du ski, le film dévoile l'intimité d'une équipe de copains partageant la même passion. Entre moments de doutes et de rigolades, les images capturées laissent transparaître, sans filtres, les émotions des acteurs.

Stoppés net dans leur élan par la crise sanitaire en mars 2020, la production du film a dû faire une pause. Ce n'est que deux mois plus tard, sur l'herbe, que les dernières images ont pu être tournées. Malgré cette crise, Laurent De Martin et Titouan Bessire ont parfaitement concrétisé leur projet et se plaisent à dire que ces difficultés ont apporté un petit plus à leur projet: de vraies émotions, de la solidarité et beaucoup d'authenticité.

Depuis le 1^{er} décembre dernier, vous pouvez retrouver en tout temps ce film 100% made in Swiss sur la plateforme Youtube.



Sous réserve des restrictions sanitaires liées à la Covid-19

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE 2021

Visites individuelles sans réservation et sans guide

Ouverture annuelle du 1^{er} mai au 30 septembre

Les dimanches de 14h00 à 17h00

Ouverture estivale du 1^{er} juillet au 31 août

Les mercredis, samedis et dimanches de 14h00 à 17h00

Le musée est ouvert toute l'année sur réservation pour les groupes avec visites guidées.

DATES À RETENIR

› **Samedi 15 mai de 10h00 à 17h00** : Journée Suisse des Moulins avec les Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier.

› **Dimanche 16 mai de 10h00 à 17h00** : Journée des « Compagnons du Grain » avec la Journée Internationale des Musées.

Pendant ce 3^{ème} week-end du mois de mai, le moulin sera en activité pour la fabrication de la farine et la forge pour le travail du fer. D'autres animations seront également proposées.

› **Samedi 28 août** : A l'occasion de la « Fête du Pain » dans notre commune, le moulin sera en activité pour la fabrication de la farine ainsi que la forge.



COUVERT «ESPACE SCIERIE» À LOUER SUR RÉSERVATION

Vous cherchez un lieu original pour une sortie d'entreprise, un anniversaire, une soirée entre amis ou pour toute autre occasion ?

De mai à septembre, vous pouvez louer notre couvert « Espace Scierie » qui peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Et pourquoi ne pas vous mettre en appétit avec au préalable une visite guidée de nos moulins ?

Consultez notre site internet pour vos réservations ou de plus amples informations.



VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR LES VIEUX MOULINS DE LA TINE ?

DEVENEZ «COMPAGNONS DU GRAIN»

La cotisation annuelle est de CHF 30.00 et elle donne droit à l'entrée gratuite au musée.

Montant à verser auprès de la Banque Raiffeisen de Troistorrents-Morgins :

IBAN CH92 8080 8007 9909 1810 3

en mentionnant clairement le nom et l'adresse de la Fondation.



ADRESSE DE LA FONDATION

Les Vieux Moulins de la Tine «Vimoti»
Chemin des Vieux Moulins 1 - 1872 Troistorrents
meunier@vimoti.ch | www.vimoti.ch
Tél. 079 226 33 16 ou 024 477 12 27

SPORT ET AMUSEMENT PENDANT LES VACANCES À TROISTORRENTS

Par MS SPORTS, Florian Buchmüller, Chef de projet



L'offre s'adresse aux filles et aux garçons née-e-s entre 2006 et 2015 enthousiasmé-e-s par le sport. La journée dure de 10h à 16h et le programme quotidien est élaboré en prenant en compte les souhaits des enfants. Tout au long du camp, les enfants bénéficient d'une équipe d'entraîneurs compétents et expérimentés.

Le dernier jour du camp est clôturé par un grand tournoi multisportif. En fonction de la situation sanitaire, les familles et les amis seront invités à soutenir activement les enfants.

Nous nous réjouissons de votre participation !

Pour la 3^{ème} année consécutive, MS Sports organise un camp multisport à Troistorrents du 19 au 23 juillet.

Malgré la situation difficile de l'année dernière, plus de 10'000 enfants ont pu participer aux camps sportifs MS Sports 2020. Cette année encore, les mesures appropriées seront prises au moment du camp pour assurer la santé des participants et de leurs familles. En outre, nous vous proposons une assurance annulation afin que vous puissiez inscrire vos enfants sans risque financier.

Si vos enfants veulent vivre une semaine sportive et amusante entre amis pendant les vacances, le camp multisport est l'endroit idéal !

Un large choix de sports, autant individuels que collectifs, est proposé, offrant aux enfants un programme hebdomadaire varié. Foot, unihockey, tennis, danse, etc., autant d'activités qui permettront aux participant-e-s de s'essayer à différentes disciplines. Deux entraînements par jour donneront la possibilité aux débutant-e-s d'apprendre les bases alors que les plus avancé-e-s pourront améliorer leur technique. Et après le partage d'un repas en commun, une activité de mi-journée sera proposée.

Camp Multisport à Troistorrents VS 19.07. - 23.07.2021
Ecole intercommunale de la Vallée d'Illiez
Place du Collège 1, 1872 Troistorrents

Inscris-toi dès maintenant !
Sans souci grâce à l'assurance-annulation

Grâce à une large gamme de sports, qui offre beaucoup de diversité aux enfants intéressés par la variété de sports:

- Pratiquez ensemble des sports d'équipe comme le football ou le unihockey.
- Amusez-vous avec des activités rythmiques telles que le trampoline, la danse ou la gymnastique aux agrès.
- Montrez vos talents au badminton, à l'athlétisme ou au multisport.

Vous pouvez vous attendre à un camp palpitant avec de nouveaux et d'anciens amis.

Inscription
Inscrivez-vous directement en ligne sur www.mssports.ch/fr/inscriptions/ ou scannez le code QR. Si vous avez des questions, veuillez nous contacter au 041 260 33 67 ou à info@mssports.ch.

Points clés

Les horaires: Du lundi au vendredi, toujours de 10 à 16 heures

Prix: CHF 275.- (y compris 5 repas, équipement Erima, gourde et cadeaux)

Âge: enfants nés entre 2006 et 2015

Inscris-toi maintenant!

mssports.ch

LE FORIÉ QU'ARRÎVÉ NOS AMEÎNÉ SHIEU É SOLÉ... TSOPOU LOU TSAN VERDÂYON... QUE CEI SINDZÉMIN VO BÂLHÉ ON SEÛGNO D'ESPOI É D'INCORADZÉMIN!

Par les Lou Tré Nant



Le printemps qui arrive amène avec lui fleurs et soleil...
Gentiment les champs verdissent...
Que ce renouveau soit aussi pour vous signe d'espoir et d'encouragement!



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

IMPRESSUM

Editeur

Commune de Troistorrents

Comité de rédaction

Commission Communication

Mise en page

RMS Communications, Val-d'Illiez

Impression

Imprimerie des Colombes, Collombey

Tirage > 2'400 exemplaires

Contact > journal@troistorrents.ch

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en juin. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à journal@troistorrents.ch **jusqu'au 30 avril 2021.**